



TENTATIVE DE MEURTRE OU TERRIBLE AGRESSION PREMEDIATEE ?

Ce jeudi 23 juin 2022 vers 12h05 lors de la réintégration des ateliers RIEP, un détenu s'est jeté et a projeté très violemment au sol une surveillante pénitentiaire affectée aux ateliers.

La lâcheté du détenu ne s'est pas arrêté là, la surveillante à peine relevée, a été frappée à 2 reprises au niveau de la tête, provoquant une plaie importante ouverte au niveau du front sous l'impact du poids utilisé.

Le détenu a utilisé un poids métallique d'environ 1,5kgs servant aux opérations de tensions des textiles utilisés aux ateliers couture.

La tête ensanglantée, en état de choc, la surveillante a été rapidement prise en charge par des collègues en attendant l'arrivée des pompiers.

La surveillante blessée a été évacuée vers le service des urgences du centre hospitalier de La Rochelle avec une suspicion de traumatisme crânien.

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous attendons les résultats de ses examens.

Le bureau local **FO Ouvrière Justice** Saint-Martin-de-ré souhaite un prompt rétablissement à notre collègue blessée et lui apporte tout notre soutien pour ses démarches administratives.

L'agresseur de personnel a été conduit au quartier disciplinaire.

Le bureau local FO Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré tient à féliciter la réactivité de tous les personnels, et remercie chaleureusement les personnels de la citadelle venue en renfort pour aider à la sécurisation des locaux.

Le bureau local FO Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré s'insurge contre cette énième attaque violente contre le personnel pénitentiaire.

Le bureau local FO Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré est très en colère contre nos responsables politiques incapables de faire régner l'ordre et la sécurité dans notre pays.

Le bureau local FO Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré exige des sanctions pénales et disciplinaires à la hauteur de la gravité des faits commis par ce détenu.

